

Analyse des pratiques pour les professionnels de la petite enfance

Contexte

Les professionnels de la petite enfance œuvrent activement au bien-être de l'enfant. Cette mission implique leur engagement dans une relation de collaboration avec les parents, condition de la qualité du service rendu.

Au cœur de cette relation triangulaire, professionnelle/parents/enfants, la communication (sa forme et son contenu) constitue un enjeu majeur. En effet, c'est bien sur elle et sur sa qualité que se construit et se développe la mission éducative.

Ce qui se passe entre les professionnels d'accueil, les parents, les enfants, se regarde et se réorganise continuellement et aujourd'hui bien différemment d'hier.

En effet, les pratiques professionnelles sont bousculées d'une part par les attentes parentales, d'autre part par les commandes des gestionnaires, et surtout par des savoirs professionnels en perpétuelle mutation.

Les professionnels de la petite enfance sont garants des intérêts de l'enfant et lui permettent à travers la relation éducative de grandir en participant à la construction de son identité.

Ils ont aussi pour mission d'accueillir et d'accompagner les parents ; aller à la rencontre des parents, c'est chercher à les connaître, à comprendre leurs valeurs éducatives et leurs besoins.

Une telle approche est indispensable pour comprendre ce qui se joue dans l'idée même de « partenariat » devenue aujourd'hui une injonction institutionnelle qui s'impose aux familles et aux professionnels.

De part et d'autre, elle recouvre des représentations culturelles, des pratiques éducatives, des significations variées et des exigences parfois très contraignantes qui peuvent être à l'origine de malentendus voire de conflits autour de l'accueil de l'enfant.

Au cœur des relations entre parents et professionnels et parfois entre professionnels eux-mêmes, se jouent donc différentes conceptions de l'enfant et de son intérêt : la santé, l'autonomie, la propreté, le développement personnel, l'estime de soi, la réussite ... dont certaines viennent heurter les valeurs des professionnels et les laisser parfois démunis.

L'analyse des pratiques comme soutien de la professionnalisation

Centrée sur la manière dont les professionnelles envisagent et organisent l'accueil des jeunes enfants, le processus ambitionne ici en partant des savoirs et des observations des participantes, d'acquérir

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr

Référente Perpignan : Valérie Bodard – [valerie.bodard@irtsp](mailto:valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr)

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3



une pratique collective plus consciente et élaborée pour améliorer l'accueil des enfants et des parents.

L'IRTS, de par sa mission première comme institut de formation, dispose d'intervenants aux compétences variées. Il est ainsi possible de répondre de façon individualisée aux besoins de chaque établissement d'accueil petite enfance, en termes d'analyse des pratiques. Par ailleurs, il est privilégié une approche concrète des situations liées aux observations et aux savoirs des participantes.

Il peut s'agir de répondre aux questions que se posent les participantes lorsqu'elles sont confrontées à des situations particulières ou difficiles et pour lesquelles elles n'ont pas de réponse ou se sentent démunies.

Dans ce genre de cas, il peut être fréquent de s'enliser dans des tentatives de solution, assez vite répétitives qui peuvent avoir pour conséquence un sentiment de blocage, de découragement ou d'incompétence.

Au-delà de la recherche de solutions pour un problème spécifique, l'analyse des pratiques est également un moyen de régulation et de remise en question professionnelle progressive qui questionne la façon de faire.

Les savoirs mobilisés dans l'accueil des enfants sont référencés à des diplômes de base ou à des savoirs issus de l'expérience. A ce titre la remise en question de certains comportements ou attitudes est difficile et on observe des résistances aux ajustements nécessaires.

Qu'il s'agisse de reconnaître une faiblesse ponctuelle face à une situation que l'on n'arrive pas à améliorer, ou de mettre en question ses certitudes et ses pratiques routinières, les personnes concernées montrent un signe fort de recherche d'amélioration personnelle, de plus grande professionnalisation en prenant part au travail collectif de réflexion sur la pratique.

À l'issue d'une telle démarche, le professionnel apprend à résoudre un plus grand nombre de difficultés quotidiennes, notamment celles qui le laissent démunis jusque-là. Il prend ainsi confiance en ses capacités et développe sa posture professionnelle.

Caractéristiques et objectifs de la formation

L'analyse des pratiques professionnelles est un acte de formation qui prend appui sur des situations d'interventions concrètes.

Il s'agit de permettre aux professionnelles de développer, en groupe de pairs, une attitude réflexive sur leur pratique professionnelle afin d'améliorer l'efficacité de leur intervention.

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr
Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr
Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr
IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

À partir de la narration de leurs expériences, les participants sont amenés à analyser et commenter leur implication personnelle dans les situations professionnelles, voire mettre à distance des vécus difficiles ou dérangeants, pour trouver de nouvelles pistes explicatives et construire, ensemble et séparément, une nouvelle dynamique émotionnelle, compréhensive et de nouvelles identifications et représentations.

Les thèmes des débats sont généralement choisis par les participants eux-mêmes, ou déterminés par l'animateur suite aux réflexions des participants.

Le rôle de l'animateur consiste à favoriser l'émergence de la parole, à garantir un cadre de confidentialité et à accompagner les professionnels dans l'élaboration des questions et des solutions qu'ils proposent pour :

- Développer la capacité de réflexion comme compétence professionnelle
- Favoriser une démarche de construction du sens des pratiques
- Aider à l'incorporation d'une attitude de distanciation dans des situations difficiles
- Elaborer seul et en groupe de nouveaux savoir-faire et savoir-être

Le rôle et l'expertise de l'intervenant

Travailler à la co-construction du sens des pratiques et/ou à l'amélioration des réponses professionnelles nécessite la présence d'un formateur, garant du dispositif et connaissant les publics et les problématiques du secteur de la petite enfance. Le rôle du formateur en analyse des pratiques, consiste à favoriser l'émergence de la parole, à garantir un cadre de confidentialité et à accompagner les professionnels dans l'élaboration des questions et des solutions qu'ils proposent. Il guide et soutient la réflexion des participants pour les faire évoluer vers la compréhension des situations problématiques et la recherche de résolution. Sa connaissance du secteur social et du public des professionnels petite enfance lui permet d'apporter des propositions concrètes pour dépasser les difficultés et aboutir à de meilleurs résultats.

Bien que s'appuyant sur les situations rencontrées, il ne cherche pas à dégager lui-même des solutions, mais à permettre aux participants de comprendre comment ils interagissent dans leurs pratiques professionnelles et d'acquérir de nouvelles compétences afin de trouver eux-mêmes des stratégies et des comportements plus adéquats.

Les séquences permettent d'éclairer les problèmes rencontrés et/ou de découvrir le fonctionnement qui entretient les difficultés récurrentes.

La démarche pédagogique

L'atelier est animé par le formateur à partir des situations concrètes apportées par les

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr

Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3

participants. Celles-ci font l'objet d'éclairage théorique, lequel constitue au fil des séquences un savoir basé sur le vécu professionnel.

- ✓ Exposé des situations vécues par les participants
- ✓ Identification des problématiques et construction des questionnements
- ✓ Eclairages théoriques et méthodologiques
- ✓ Elaboration du travail de réflexion et d'élucidation en groupe

Les règles de fonctionnement du groupe sont : parole libre, confidentialité, exercices de mise en situation liés aux thématiques abordées, retour qualitatif à la hiérarchie : thèmes explorés sans teneur des propos ou positionnements individuels.

Public : Groupes de 5 à 12 personnes

Intervenant : Formateur petite enfance

Organisation et durée

Les dates des séances seront déterminées d'un commun accord entre les équipes et l'IRTS.

Contacts

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr

Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - malika.lecler@irtsmontpellier.fr

Référente Perpignan : Valérie Bodard – valerie.bodard@irtisperpignan.fr

IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3